

Date de convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
30 novembre 2023	7	0	1	4

Vote(s) pour : 8
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 5 décembre 2023

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY Présidente du SERM

Point n°6 : Mise en place des entretiens professionnels annuels (EPA).

Le Comité Syndical,

VU le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

VU la délibération du comité syndical du 22 juin 2023 relative à mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;

DÉCIDE

- **D'ADOPTER**, sous réserve de l'avis du comité social territorial, le modèle de compte rendu d'entretien professionnel annuel et les critères d'évaluation tel que présenté en annexe.

La Présidente du SERM

Rachel BURGY

